

DÉCLARATION LIMINAIRE CNAS du 09 Janvier 2020

Madame la Ministre,

Madame la Secrétaire Générale, Mesdames, Messieurs,

Ce jour, jeudi 9 janvier 2020, se tient le CNAS de décembre 2019, reporté en raison du mouvement de grève et de l'extrême sensibilité du dossier des retraites.

Aujourd'hui, nous sommes toujours au 36ème jour de grève d'affilée, marqué par de nouvelles mobilisations et manifestations, partout en France, pour réclamer le retrait du projet gouvernemental de réforme des retraites, qui va pénaliser les salariés du privé et les agents de la fonction publique du pays.

L'**Union FO Justice** avait demandé un nouveau report de cette instance afin de ne pas tenir de réunion un jour de grève et de manifestation nationale et interprofessionnel. L'objectif n'était pas de reporter l'instance à une date très éloignée, mais de se réunir un autre jour qu'un jour de mobilisation générale. Nous regrettons vivement que l'administration et le président du CNAS n'aient pas accédé à notre demande.

Le message que vous renvoyez aux agents par ce refus de l'administration et du président du CNAS est plus qu'éloquent !!!

Les représentants de l'**Union FO Justice** tiennent à vous rappeler qu'aujourd'hui la place des organisations syndicales et de leurs représentants est davantage dans les cortèges pour la défense des futures retraites, plutôt qu'en réunion au ministère. Mais c'est sans compter la volonté affichée de certaines organisations syndicales plus concentré à accompagner les réformes de régression sociale gouvernementale que lutter pour les intérêts et les acquis sociaux de l'ensemble des travailleurs de notre pays ?

Fidèle aux valeurs et aux revendications de la Confédération Générale du Travail **FORCE OUVRIÈRE (CGT-FO)**, les représentants du CNAS de l'**Union FO Justice** réaffirment la volonté de préserver et défendre le système actuel de retraite et ses régimes.

La Confédération **FORCE OUVRIÈRE** n'a pas attendu le 5 décembre 2019 pour alerter le gouvernement sur les risques de régression et sur son opposition au régime de retraite universel par points présenté dans le « rapport DELEVOYE » et rendu public le 18 juillet 2019. En effet, dès le 21 septembre 2019, plus de 15000 manifestants ont répondu présent à l'appel de notre organisation syndicale pour battre le pavé parisien.

Dès septembre 2019, **FORCE OUVRIÈRE** a appelé les salariés du privé et les agents du service public à se préparer à des grèves reconductibles et des journées de manifestation à compter du 5 décembre 2019, si le gouvernement ne changeait pas de CAP.

Aucune réponse de la part du gouvernement mis à part un mépris affiché envers les partenaires sociaux !!!

L'**Union FO Justice** continuera de marteler, jusqu'au retrait, que la retraite universelle par points voulue par ce gouvernement est une mauvaise idée et que sa mise en œuvre serait une erreur historique, qui ne fera qu'appauvrir les futurs pensionnés (système bonus/malus, avec un âge d'équilibre et calcul de la pension sur l'ensemble de la carrière contre les 6 derniers mois actuels).

IL Y EN A MARRE DES RÉFORMES UNIQUEMENT BUDGÉTAIRES VOULUES PAR CE GOUVERNEMENT.

Car malheureusement, la réforme des retraites n'est pas le seul coup de poignard. La mise en œuvre de la réforme des APL reportée du 1er janvier 2020 au 1er avril 2020 (climat social tendu oblige), devrait permettre de substantielles économies budgétaires (environ 1,2 milliards d'euros). Sur plus de 6,5 millions de bénéficiaires 600 000 d'entre eux risquent de sortir de ce dispositif. Enfin, environ 1,2 million de personnes devraient voir baisser le montant de leur APL d'environ 1000 euros par an. Sous des apparences d'amélioration de gestion, il s'agit bien encore une fois de faire des économies sur le dos des familles et des personnes modestes.

DES CADEAUX POUR LES PLUS FORTUNÉS ... DES RESTRICTIONS POUR LES AUTRES.

A l'heure des coupes budgétaires pour le ministère de la Justice, à l'heure où les budgets de l'action sociale ont du mal à évoluer en positif, une telle réforme des retraites n'aura que pour effet d'augmenter les besoins en aides et secours. Pour l'**Union FO Justice** cela est inacceptable.

Dans le cadre des attributions des aides et secours nous vous rappelons que nous devons déjà faire face à des demandes liées à des problématiques de plus en plus fréquentes sur les traitements des agents, notamment lorsqu'ils changent de lieu d'affectation (oubli de tout ou partie des primes, parfois oubli d'une partie du salaire, non règlement des heures supplémentaires car les services de départ et d'arrivée ne communiquent pas entre eux, ...). Nous vous avons aussi alerté lors des différentes réunions sur l'augmentation du nombre d'aides sociales demandées afin que les agents puissent se soigner.

La situation sociale est déjà grave, et le montant réduit de la retraite induit par une retraite par points ne fera qu'ajouter à toutes ces demandes. Certes, bon nombre d'entre nous ne verrons peut-être pas cette étape, mais pour **FORCE OUVRIÈRE** il faut se battre pour l'avenir et anticiper les choses.

Oui nous sommes entrés dans une résistance ouvrière !!!!

Toutefois, les représentants au CNAS de l'**Union FO Justice** ont décidé de venir siéger ce jour, contraints et forcés, uniquement pour voter le budget annuel de l'action sociale, malgré les terribles conditions de déplacement, notamment en ile de France. Et ceci, même si celui-ci est présenté dans des documents réduits à leur strict minimum, documents rédigés de telle manière qu'il est impossible aux organisations syndicales de pouvoir comparer avec les attributions faites l'an dernier à la même période.

Les représentants du CNAS de l'**Union FO Justice** se rendront, place de la république, et ceci même si les débats ne sont pas terminés, afin de participer à la manifestation et ainsi apporter tout d'abord leur soutien à l'ensemble des salariés du privé, des agents de la SNCF et de la RATP, des fonctionnaires et agents des services publics et l'ensemble des travailleurs en grève pour certains d'entre eux depuis plus d'un mois mais également dans le but de porter nos revendications.

LE RETRAIT DU PROJET PHILIPPE/MACRON DE RÉFORME DE RETRAITE UNIVERSEL PAR POINTS.

Fait à Draveil, le 09 Janvier 2020
Les représentants de l'**Union FO Justice** au CNAS